

ASSOCIATION YOGA SANTE ET VITALITE

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Ville :

Code Postal :

Rue :

N° Tél. fixe :

N° Tél. portable :

Email :

N° carte FFHY :

COURS

LORQUIN : Mercredi matin : 9h 30 à 11h Salle des Fêtes

SARREBOURG : Jeudi : 17h 30 à 19h Espace 5 Sens

COTISATION 2025-2026

1 - COTISATION : A.Y.S.V. : ASSOCIATION YOGA SANTE et VITALITE

Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du Hatha Yoga Traditionnel.

Règlement annuel :

Une personne : un chèque de 166 € pour le 15/10/2024 à l'ordre de l'A.Y.S.V.

Couple du même foyer fiscal : un chèque de 251 € pour le 15/10/2024 à l'ordre de l'A.Y.S.V.

Règlement trimestriel :

Une personne : un chèque de 62 € pour le 15/10/2024, un chèque de 62 € pour le 15/01/2025 un chèque de 62 € pour le 15/04/2025 à l'ordre de l'A.Y.S.V.

Couple : même foyer fiscal : un chèque de 92 € pour le 15/10/2024, pour le 15/01/2025 et le 15/04/2025 à l'ordre de l'A.Y.S.V.

Règlement mensuel :

Une personne : chèque de 28 € pour le 15 de chaque mois à l'ordre de l'A.Y.S.V.

Règlement à la séance : 8,50 € à l'ordre de l'A.Y.S.V.

Mineurs : ½ tarif : trimestriel : 30 €, mensuel : 14 €, à la séance : 4€.

La première cotisation comprend le droit d'entrée de 6 € à l'A.Y.S.V.

2. LICENCE F.F.H.Y. : Fédération Française de Hatha Yoga : 36 €.

Renseignements : Marie-France KNITTEL 06 33 98 45 80 ou 03 87 24 81 40
e-mail : mfkittel@hotmail.fr